

LA MANUFACTURE DE FILMS @ MAIN FILM

LA MANUFACTURE DE FILM renouvelle notre rapport avec le cinéma en tant que forme d'art, en permettant au processus créatif d'être au cœur de l'expérience filmique. L'œuvre créée dans ce contexte sera le reflet d'une démarche artistique axée sur la recherche et l'expérimentation.

L'objectif derrière le programme de soutien de **MAIN FILM** est de nourrir et stimuler la croissance artistique des cinéastes qui souhaitent explorer, approfondir et développer leur propre langage créatif à travers le médium tactile du support argentique.

LA MANUFACTURE DE FILMS relève du processus de création et non du produit final. La recherche et l'expérimentation font partie intégrante de la création, et les découvertes qui en résultent servent de prologue à une pratique artistique innovatrice et durable. Notre objectif est d'encourager le processus créatif des cinéastes en leur offrant un lieu de création dans un temps donné, leur permettant ainsi d'explorer leur art différemment; d'une manière qu'ils ont rarement l'occasion ou les moyens d'exploiter.

LE PROGRAMME

LA MANUFACTURE DE FILMS procure aux artistes un environnement, des outils et des formations qui leur permettront de prendre des risques artistiques dans la conception, l'exploration et l'expérimentation de leur pratique film en tant que forme d'art. En proposant aux cinéastes une démarche où le processus de création est privilégié, en leur donnant la liberté, le temps et l'opportunité d'explorer et d'inventer de nouvelles approches et de nouvelles techniques liées au processus filmique, LA MANUFACTURE DE FILMS devient un véritable incubateur de nouvelles visions en cinéma.

Les participants au programme de LA MANUFACTURE ont l'opportunité de travailler sur leur projet tout au long de notre année financière (du 1^{er} avril 2010 au 31 mars 2011) en ayant accès aux équipements, aux services et aux ateliers de Main Film. Des formations individuelles spécialisées pourront également être offertes si nécessaire. La pellicule sera fournie, mais les participants devront couvrir les frais de développement en laboratoire.

Les propositions gagnantes démontreront que les cinéastes sont mûrs pour explorer et innover et qu'ils sont également prêts à pousser plus loin les limites de leur propre langage filmique. Ils devront avoir un but spécifique en tête qui ne doit pas nécessairement être un produit final, mais qui pourrait aussi y mener.

Les projets les plus innovateurs seront soutenus, allant de l'exploration esthétique à l'ampleur de leur contribution culturelle. Les cinéastes de tout niveau d'expérience sont invités à faire une demande. Le nombre maximum d'artistes participants est limité à cinq par année.

Les candidats doivent fournir une liste d'équipements, de services et de formations nécessaires à leur programme de travail. Ils devront également soumettre un échéancier de production. Aucun budget n'est requis pour le dépôt du projet.

Aucun argent ne sera offert.

ADMISSIBILITÉ – Artistes

Les cinéastes ne sont pas tenus d'être membres de Main Film pour postuler au programme de LA MANUFACTURE. Cependant, les récipiendaires devront devenir membres de Main Film pour obtenir leur soutien. Ceux qui sont déjà membres de Main Film doivent avoir un statut en règle. Tous les candidats doivent être citoyens canadiens ou résidents permanents.

Tous les cinéastes indépendants du Québec et du Canada peuvent soumettre leur candidature à LA MANUFACTURE DE FILMS.

Les étudiants à temps plein de toute école, cégep ou université ne sont pas éligibles.

ADMISSIBILITÉ – Activités

Recherche

Des activités qui contribuent au renouvellement formel en terme de style, de technique ou de méthode ou qui contribuent au caractère unique du sujet ou du contenu du projet, ou qui portent sur la spécificité du regard du cinéaste ou de sa forme d'expression.

Les activités possibles incluent ce qui suit :

- expériences avec divers outils et diverses technologies;
- recherche et élaboration de nouveaux projets;
- recherche et élaboration d'idées et de concepts;
- expérimentations avec le film comme matériau.

Production

Cette catégorie soutient les projets dont la phase du développement créatif est complétée ou les projets qui repoussent les limites du film comme forme d'art.

DESCRIPTION DU PROJET/TRAITEMENT

Prière de fournir une description claire des éléments suivants :

- ✓ l'objectif du projet
- ✓ la démarche artistique /créative face au projet
- ✓ la relation entre ce projet et la pratique artistique du cinéaste (par exemple continuité, nouvelle direction, nouvelles compétences techniques, etc.)
- ✓ l'impact prévu sur votre développement professionnel en tant qu'artiste et cinéaste
- ✓ les équipements, matériaux et formations requis
- ✓ un échéancier détaillé

****MAXIMUM 5 PAGES** (papier blanc 8.5 x 11, 11 points et +)

LES DOCUMENTS NE DOIVENT EN AUCUN CAS ÊTRE AGRAFER OU RELIER

****Seulement les 5 premières pages seront remises au jury.**

MATÉRIEL D'APPUI

Prière de fournir les informations suivantes :

- ✓ titre
- ✓ rôle du demandeur
- ✓ type de production
- ✓ format
- ✓ durée de l'œuvre
- ✓ année de production
- ✓ brève description du matériel d'appui soumis
- ✓ une explication concernant le choix du matériel d'appui, ce qu'il démontre, et son lien avec le projet proposé dans votre demande
- ✓ instructions spéciales (si nécessaire)

MAXIMUM 2 PIÈCES. N'ENVOYEZ PAS D'ORIGINAUX.

Main Film peut visionner des œuvres sur format CDR, DVD ou VHS.

Si vous avez des questions concernant le format de votre matériel d'appui, veuillez contacter les coordonnateurs techniques au 514.845.7442 ou tech@mainfilm.qc.ca

LE JURY

Le jury, au nombre de trois personnes, est composé de travailleurs culturels ou d'artistes chevronnés et émergents ayant une pratique filmique exploitant divers genres. Alors que tous les membres du jury n'ont pas à être membres de Main Film, au moins un siège est réservé à un membre du centre qui n'est ni employé, ni membre du conseil d'administration.

CRITÈRES D'ÉVALUATION

Les projets sont évalués selon les critères suivants :

- ✓ mérite artistique
- ✓ la part de développement professionnel pour l'artiste
- ✓ la capacité de mener à bien les objectifs du projet
- ✓ réalisme de l'échéancier de production

Aucun résultat ne sera transmis par téléphone. Toutes les décisions du jury sont finales.

Main Film n'est pas responsable pour les pertes et dommages du matériel d'appui, sous aucun prétexte.